

PHOTO
OBLIGATOIRE



ETUDIANT [1997-2003]
ADULTES [nés avant 2003]

BULLETIN D'INSCRIPTION

Saison 2021-2022

IDENTITÉ DU JOUEUR

. NOUVEL ADHÉRENT : oui non [+15€ frais d'inscription pour tout nouvel adhérent]

. LICENCE A PRENDRE AU CLUB ? oui non

. NOM : PRENOM :

. DATE DE NAISSANCE : Sexe : F H

. ADRESSE :

. CODE POSTALE / VILLE :

. PORTABLE 1 : PORTABLE 2 :

. ADRESSE MAIL (**obligatoire**) :

. Pour les nouveaux adhérents, avez-vous été déjà licencié(e) FFT ? oui non

Si OUI , nom du club et N° licence : Dernière année ?.....

J'autorise le CMT à me prendre en photo dans le cadre de mon activité pour les utilisations de communication

J'accepte d'être contacté(e) pour devenir partenaire de jeu

DATE : SIGNATURE :

PARTIE RESERVÉE AU CLUB

Dossier remis à :

PAIEMENT : X1 X2 X3 X4 X5 X6

AVOIR / REDUCTION :

PASS + :

BON CAF :

COUPON SPORT ANCV :

FORMULE LIBERTÉ

- Accessibilité aux terrains de tennis en SEMAINE du Lundi au Vendredi de 8h à 17h [UNIQUEMENT]
- Carte d'accès aux terrains (+10 euros) • Licence offerte
- Salle de sport (+50 euros)

ADH ADULTES [nés avant 2003]

195 € CM 220€ NON CM

FORMULE LIBERTÉ+

- . Accessibilité aux terrains de tennis 7J/7 de 8h à 22h
- . Carte d'accès aux terrains (+10 euros) • Licence offerte
- . Salle de sport (+50 euros)

ADH ETUDIANTS [2003-1997]

225 € CM 250 € NON CM

ADH ADULTES [nés avant 2003]

260 € CM 285 € NON CM

FORMULE PREMIUM

28 séances dans l'année

- . Groupe de 4 élèves maximum . Accessibilité aux terrains de tennis 7J/7 de 8h à 22h
- . Carte d'accès aux terrains (+10 euros) . Licence offerte . Salle de sport (+50 euros)

ETUDIANTS [2003-1997]

480 € CM 505 € NON CM
2EME SEANCE + 215€

ADULTES [EN SEMAINE AVANT 17H]

520 € CM 545 € NON CM
2EME SEANCE + 270 €

ADULTES [APRES 17H ET WEEKEND]

620 € CM 645 € NON CM
2EME SEANCE + 290 €

COCHEZ VOS PREFERENCES [MINIMUM 4 CHOIX]

Heures / Jours	9H à 10H	10H à 11H	11H à 12H	12H à 13H	13H à 14H	14H à 15H	15H à 16H	16H à 17H	17H à 18H	18H à 19H	19H à 20H	20H à 21H	21H à 22H
LUNDI													
MARDI													
MERCREDI													
JEUDI													
VENDREDI													
SAMEDI													

COMMENTAIRES :

JOURNÉE TEST DE NIVEAU

[Obligatoire pour tout nouvel adhérent après dépôt du dossier complet]

MERCREDI 15 SEPTEMBRE : 19h à 20h30

SAMEDI 18 SEPTEMBRE : 18h à 19h

Début des cours la semaine du 27 septembre 2021

Vous serez informé par mail sur l'horaire et le jour de votre séance

- RÉDUCTIONS "FAMILLE NOMBREUSE" SUR ADHÉSION :
- 15€ à partir du 3ème membre

- PARRAINAGE "enfant-enfant" ou "adulte-adulte" **HORS FAMILLE** : - 20€ pour le nouvel adhérent la 1ère année

POSSIBILITÉ DE RÉGLER EN 1 à 6 CHÈQUES EN CHIFFRES ROUNDS (ORDRE : CMT)
DÉBITÉS EN FIN DE MOIS DE SEPTEMBRE A FEVRIER 2022

- INVITATION : 10 €
- LOCATION HORAIRE : 20€
- LICENCE SEULE : 50 €

Rejoins-nous !



Cm_tennis



CMT Châtenay-Malabry Tennis

- Nos Partenaires -



CMTennis- 240 avenue de la Division Leclerc- 92290 Châtenay-Malabry
01.43.50.46.31- secretariat@cmtennis.fr

CONDITIONS D'ADHESION À L'ASSOCIATION ET D'INSCRIPTION AUX COURS

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site internet chatenay-malabry-tennis.fr ou disponible à l'accueil du Club.

Les cours reprendront la semaine du 20 septembre 2021.

Aucune inscription ne peut être validée et aucune place en cours collectif ne peut être retenue sans le règlement complet de la cotisation. Le paiement peut être échelonné par le dépôt de plusieurs chèques mais **ceux-ci doivent être en la possession de l'association au moment de l'inscription.**

AVOIR-REMBOURSEMENT

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise, aucun remboursement ne pouvant être exigé en cas de démission ou d'exclusion en cours d'année.

Aucun adhérent enfant ou adulte, ne peut bénéficier de cours collectif ou individuel sans être à jour de ses cotisations. L'inscription est prise à l'année, selon les prix affichés sur le site. Après inscription aux cours le règlement en restera acquis au club.

RISQUES ET RESPONSABILITÉ

La licence FFT est obligatoire pour la pratique du tennis en club.

POUR TOUTE ADHÉSION À L'ASSOCIATION, LA LICENCE FFT SERA OFFERTE PAR LE CLUB.

Pour cela, et selon les directives de la FFT, une attestation de santé POUR LES MINEURS, un certificat médical ou une attestation de santé POUR LES MAJEURS doit **OBLIGATOIREMENT** être fourni avec le bulletin d'adhésion.

Le CMTennis et l'équipe enseignante ne peuvent pas être tenus responsables des dommages matériels ou immatériels suite à un accident ou une blessure dont vous êtes la victime sauf dans le cas où ces dommages résulteraient d'une cause attribuable au CMTennis.

RESPONSABILITÉS

Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des personnes qui les accompagnent.

Avant de déposer leurs enfants au club, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir.

Durant le temps du cours, l'enfant est sous la responsabilité de l'enseignant.

A l'heure de fin du cours, les enfants reviennent sous les responsabilités des parents, dès la fin du cours. Les enseignants ne sont pas responsables de vérifier qu'un parent vient prendre en charge l'enfant ou d'assurer la garde de l'enfant au-delà de l'heure de fin du cours.

A l'intérieur du club, les membres restent responsables des biens leur appartenant, même ceux laissés aux vestiaires. La responsabilité des dégâts incombe à la personne qui les a provoqués. Le club n'est responsable d'aucun dommage, perte ou vol de vos effets personnels.